BULLETIN INDIVIDUEL

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DE 1975

IMPRIMÉ NUMÉRO

2

A remplir après la feuille de logement (imprimé n° 1).

Cet imprimé sera rempli pour TOUTE PERSONNE inscrite dans la liste A de la feuille de logement, y compris les enfants en bas âge.

Cadre à remplir per l'agent recenseur :		Cachet de la Mairre
	Numero du district de recensement Numero d'ordre de l'immeuble Numero du logement fou de l'habitation mobile, ou du ménage collectif)	

		ou du menage collectif)	
Quand des petites cases ont été prévue	s pour votre répo	nse, mettez une croix dans celle qui c	orrespond à votre cas.
1 NOM ET PRÉNOMS		POUR TOUTE PERSONNE DE S	LE ANS OU PLUS
Ecrivez le nom en capitales; une femme ajoutera (exemple : MAURIN née ALLARD, Marie, Lucie).	son nom de jeune fille	PARMI LES DIPLÓMES SUIVANTS. QUE VOUS POSSÉDEZ :	INDIQUEZ TOUS CEUX
2 ADRESSE		ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL OU SUPÉRI	EUR :
N° Rue (ou lieudit) :		Certificat d'études primaires (C.E.P.), Di	
		obligatoires (D.F.E.O.). Brevet d'études du 1° cycle (B.E.P.C.). Br	evet élémentairs (B.E.)
3 SEXE		ou Brevet d'enseignement primaire superi	eur (B.E.P.S.).
O	Masculin 1 Féminin 2	 Baccalauréat (1^{ere} partie, probatoire ou 2' les séries F, G et H; Brevet supérieur. 	
SITUATION DE FAMILLE		 Diplômes de niveau supérieur au B (diplômes délivrés dans les facultés; di grandes écoles publiques ou privées, écoles 	plômes de sortie des
Mettez une croix dans la seule case qui	Célibataire 1 Marié(e) 2	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORM	ATION PROFESSIONNELLE :
correspond à votre situation ectuelle; ainsi, un veuf (ou un divorcé) qui est	Veuf(ve) 3	Certificat d'aptitude professionnelle (C./	
remarié marquere la 2º case.	Divorce(e) 4	ghement professionnel (B.E.P.), Exame sage artisanal (E.F.A.A.), Brevets agric B.P.A.), Certificat de fin de stage de la	oles (B.A.A., B.E.A.,
5 DATE ET LIEU DE NAISSANCE		Brevet professionnel (B.P.), Brevet de r fin de stage de la F.P.A. 2º degré.	naîtrise, Certificat de 🔲 :
Né(e) le :		Brevet d'enseignement commercial (B.E. social (B.E.S.), hôtelier (B.E.H.); Brevet agricole (B.A.T.A.).	
(Pour Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondis	sement)	Baccalaureat de technicien (séries F, G onicien (B.T., B.T.A.), Élève breveté des	
Département :	,	technique d'État, Brevet supérieur d'ense (B.S.E.C.)	ignement commercial
6 NATIONALITÉ		 Brevet de technicien supérieur (B.T.S.), de technologie (D.U.T.), Diplôme d'étud niques (D.E.S.T.). 	
Français de neissance (y compris par réintégra		 Diplômes paramedicaux et sociaux (inf puéricultrice, assistante sociale, etc.). 	irmière, sage-femme, 🔲 f
Devenu français par naturalisation, mariage, d ou option. Indiquez votre nationalité antérieure:	eclaration 2	Autres diplômes professionnels. Précisez	
Étranger	🗆 з		
(Indiquez votre nationalité :		9 ÉTES-VOUS ACTUELLEMENT ÉCOLIER OU ÉTUDIANT?	OUI 🗌 1
7 OÙ HABITIEZ-VOUS LE T' JANVIER 1968?			NON []
(Pour toute personne née avant le 1° janvier 19. Si, le 1° janvier 1968, vous étiez militaire ou élève int		Ne répondez "OUI" que si vous suivez les cou sement scolaire (y compris professionnel ou universitaire pour le durée normale de l'enn	technique) ou
dans un établissement de soins, indiquez l'adress personnelle à cette date et non celle de l'établissem	se de votre résidence	Si vous êtes apprenti sous contrat ou stagia	
sanatorium, etc./.	ent (caseme, Internat,	de F.P.A., si vous ne suivez que des cours à temps pertiel, des cours de perfectionnem	ent per corres-
Dans le même logement que maintenant		pondance, des cours saisonniers agricoles etc., répondez "NON".	ou ménagers,
Dans la même commune (ou le même arrondis Paris, Lyon, Marseille)		(10) À QUEL ÂGE avez-vous cessé de fréque	nter réqu-
Dans une autre commune (ou un autre arrondi Paris, Lyon, Marseille)		lièrement un établissement scolaire (y professionnel ou technique) ou unive	compris }ans
indiquez cette autre commune :		Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous.	
Commune :	dissement)	CP L S M JN	MN AN
Département :		LN IN N IRA D	RA CRA AJ
Si, le 1 ^{er} janvier 1958, vous habitiez à l'étran- ger ou dans un département (ou un territoire) d'autre-mor, en quelle année êtes-vous venu (ou revenu) habiter en France métropolitaine?	} 19	EGS FPT EE AFE	

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (Pour toute personne de 16 ans ou plus) Si vous êtes actuellement sans travail et si vous en recherchez, passez directement à la question Si vous ne travaillez plus, passez directement à la question 11 16) OÙ TRAVAILLEZ-VOUS? PROFESSION PRINCIPALE Indiquez la profession ou le métier que vous exercez actuellement ADRESSE de votre lieu de travail : (même si vous n'êtes encore qu'apprenti ou si vous travaillez en aidant N° _____ Rue (ou lieudit) : __ un membre de votre famille dans sa profession). Une femme ne s'occupant que de son propre intérieur répondre "sans profession". Commune: _ (Pour Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondissement) Soyez précis. Exemples : mécanicien répereteur d'eutomobiles, méca-Département : . nicienne en confection, charpentier en fer, monteur en chauffage cen-Si, au cours de votre travail, vous étes amené à vous déplacer (cas trel, peintre en bêtiment, dessinateur industriel, ingénieur électricien, viticulteur, chauffeur de poids lourds, sténodectylo, droguiste en gros, etc. du personnel roulant de la S.N.C.F., des conducteurs d'autobus, etc.), indiquez l'endroit où vous vous rendez ordinairement pour prendre votre travail (gare, dépôt, etc.). Travaillez-vous, sans être salarié, en aidant une □ 1 OUI Si vous ne prenez pas toujours votre travail au même endroit (cas autre personne dans sa profession (par exemple un des voyageurs de commerce par exemple), répondez "variable" membre de votre famille)? NON NOM (ou raison sociale) de l'établissement (industriel, commercial, administratif, agricole, etc.) que vous dirigez ou qui vous emploie : Exercez-vous votre profession principale déclarée a la question 11 comme : ACTIVITÉ de cet établissement : Soyez précis. Exemples : commerce de vins en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, filature de coton, transport Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, routier de voyageurs, culture maraichère, etc. industriel, etc. (travaillant à son compte, y compris gérants majoritaires de S.A.R.L. et personnes ne travaillant qu'à la commission) Travailleur à domicile pour le compte d'une (ou plusieurs) Adresse de cet établissement, si elle est différente de celle déclarée à la question 16 a : Rue (ou lieudit): ___ Commune : POUR LES SALARIÉS : (Pour Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondissement) Département : __ Si vous êtes ouvrier, précisez le qualification de votre emploi actuel : SI VOUS ÊTES ACTUELLEMENT SANS TRAVAIL ET SI VOUS EN RECHERCHEZ : Depuis combien de temps de 3 mois à moins de 6 mois . . . Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3,...). 3 cherchez-vous du travail? de 6 mois à moins d'un an. Si vous êtes agent de l'État, d'une collectivité locale ou d'un service public (E.D.F., S.N.C.F., etc.) ou militaire de carrière, précisez votre grade Avez-vous déjà travaillé? oui 🗌 NON O Exemples : agent d'administration principal, secrétaire administratif, Quel est votre metier? chef de gare de 2° classe, etc. SI VOUS NE TRAVAILLEZ PLUS: Si vous êtes dans un autre cas, précisez votre position hiérarchique : (Vous étes, par exemple, retraité des services publics, retraité vieux Exemples : contremeltre, chef de culture, chef de reyon, directeur travailleur, cadre en retraite, ancien agriculteur, retiré des affaires, commercial, etc. etc.j Quelle a été votre profession principale ? SI VOUS ÊTES ÉTABLI À VOTRE COMPTE : (reponse 2, 3 ou 4 à la question 13) ERSONNES DE PASSAGE (voir le cadre C, page 3 de l'imprimé n° 1). Employez-vous des salariés? Adresse de la résidence habituelle : Ne comptez pas les gens Rue (ou lieudit) :. Combien? □ 3 de maison à votre service. 6 ou plus 6 Dans l'agriculture. Commune : comptex seviement (Pour Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondissement) NON 0 les salariés permanents. Département : .. Ne rien écrire dans les grilles ci-dessous

Signature du déclarant :

4

FEUILLE DE LOGEMENT

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION DE 1975

IMPRIMÉ NUMÉRO

1

Cet imprimé sera rempli pour tout logement d'habitation, occupé ou non.

Cadre à remplir par l'agent recenseur :		Cechet de la Mairie :
	Numéro du district de recensement Numéro d'ordre de l'immeuble	
	Numéro du logement (ou de l'habitation mobile)	

POURQUOI LE RECENSEMENT?

Le recensement général de la population est une opération à laquelle procèdent régulièrement tous les pays. Il a pour but de déterminer le nombre d'habitants de chaque commune, de connaître la répartition de la population selon l'âge, la profession, la branche d'activité, d'analyser les migrations, la composition et l'équipement des immeubles et logements, etc. Ces informations sont indispensables à l'étude de tout problème démographique, économique ou social dans le cadre national, régional ou communal.

Prescrit par le décret du 23 février 1973 (Journal Officiel du 25 février 1973), le recensement général de 1975 – le 30° depuis 1801 – est obligatoire pour toutes les personnes résidant en France.

La loi sur le secret statistique (7 juin 1951) garantit que les renseignements individuels figurant sur les questionnaires du recensement ne serviront qu'à l'établissement de tableaux statistiques anonymes; ils ne pourront être utilisés en aucun cas à des fins d'ordre fiscal ou pour un contrôle administratif quelconque.

COMMENT REMPLIR LES IMPRIMÉS?

Vous remplirez d'abord le présent imprimé en commençant par les pages 2 et 3 (liste des personnes habitant dans le logement), puis en continuant par la page 4 (composition et équipement du logement). Ensuite, pour chacune des personnes inscrites dans la liste A de la page 2, vous remplirez un bulletin individuel (imprimé n° 2).

Avant de répondre à une question, lisez soigneusement les explications correspondantes; en cas de difficulté, adressezvous à l'agent recenseur. Pour certaines questions, des petites cases ont été prévues pour votre réponse : mettez alors clairement une croix dans celle qui correspond à votre cas. Par exemple, à la question 3 du bulletin individuel, un homme répondra :

SEXE

Masculin

X

Féminin

En observant ces quelques recommandations et en suivant les indications qui vous seront fournies par l'agent recenseur, vous faciliterez le travail de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E.) qui vous en remercie.

Adresse très précise : N° Rue (ou lieudit) : Commune : Commune : (Case à après v		NOMBRE D'IMPRIMÉS N° 2 RECUEILLIS (liste A seulement) (Case à remplir après vérification des bulletins collectés)
Préc	cisez la localisation du logement dans l'immeuble (escalier, étage, situation sur le palier, nur	méro du logement ou de la chambre, etc.) :
	CATÉGORIE DE LOGEMENT	
	1 _ Logement ordinaire.	
Résidences principales	2 Pièce(s) indépendante(s) (exemple : chambre de domestique) louée(s), sous-louée indiquez le logement principal auquel elle(s) se rattache(nt) :	(s) ou prêtée(s) à des particuliers.
rinc	3 Chambre(s) meublée(s) dans un hôtel, une pension de famille, un garni, etc.	
E 5	4 Construction provisoire à usage d'habitation.	
	5 Habitation de fortune. Précisez :	
	6 Logement vacant (sans occupants, disponible ou non pour la vente ou pour la location 7 Résidence secondaire ou logement loué (ou à louer) pour des séjours touristique 8 Caravana soulette babilité	es. sauf les questions 4 et 12
	8 Caravane, roulotte, habitation mobile (ne pas remplir la page 4 ; ne pas établir de l de maison ; à classer à part : voir l'imprimé n° 6).	bordereau
Si vou	us êtes en présence d'un cas que vous hésitez à classer dans la liste ci-dessus, décrivez-	le :
		Ne rien écrire dans les grilles ci-dessou
Dans	le cas d'un ménage collectif, établissez une feuille de ménage collectif <i>(imprimé n° 1 t</i>	bis).

LISTE DES PERSONNES HABITANT DANS LE LOGEMENT

Chaque personne habitant normalement dans le logement, même si elle est absente à l'époque du recensement doit être inscrite soit dans la liste A, soit dans la liste B ci-dessous. N'oubliez pas les enfants en bas âge.

NOTA. Si vous avez une résidence secondaire (par exemple une maison de campagne ou de vacances), vous ne devez remplir les listes A et B ci-dessous que pour votre résidence principale. Vos bulletins individuels do vent être remplis une seule fois, dans la commune de votre résidence principale.

Liste A

Inscrivez ci-dessous les personnes habitant dans le logement.

y compris les personnes en voyage d'affaires ou d'agrément, les malades faisant un séjour à l'hôpital ou en clinique, les pêcheurs en mer, le personnel navigant des compagnies aériennes ou maritimes;

non compris les personnes énumérées dans l'en-tête de la liste B ci-contre (lisez cet en-tête avant de remplir

- Si vous logez chez vous des gens de maison, apprentis ou salariés à votre service, inscrivez-les ci-dessous (liste A).
- Si vous avez des pensionnaires (ou des enfants en nourrice) qui logent chez vous, inscrivez-les ci-dessous (liste A).
- Si vous sous-louez (ou si vous prêtez) une partie de votre logement, inscrivez ci-dessous vos sous-locataires (ou les personnes que vous hébergez). Toutefois, si ces sous-locataires (ou personnes hébergées) habitent des pièces totalement indépendantes, c'est-à-dire qui ont accès sur l'extérieur, soit directement, soit par l'intermédiaire des locaux communs de l'immeuble (escalier, vestibule, etc.) - par exemple, une chambre de domestique entièrement séparée du logement proprement dit - vous devrez considérer que ces pièces indépendantes forment un logement distinct, pour lequel une feuille de logement distincte doit être établie. Dans ce cas, n'inscrivez pas les sous-locataires dans la liste ci-dessous et ne comptez pas les pièces qu'ils occupent dans la composition du logement (page 4).

REMPLISSEZ UN BULLETIN INDIVIDUEL N° 2 POUR CHAQUE PERSONNE DE LA LISTE A

NOM DE FAMILLE (pour une femme, ajoutez le nom de jeune fille)	PRÉNOM USUEL	PARENTÉ OU RELATION avec le chef de ménage indiquez par exemple chef de ménage, epouse, fils, mère, belle-fille, neveu, etc. Ou bien ami, pensionnaire, sous-locataire, domestique, salarie loge, etc. 3
1		
2	*	
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		1
15		

Liste B

Inscrivez di-dessous les personnes qui font partie de votre ménage et qui se trouvent actuellement dans l'un des cas suivants :

- Militaires du contingent;
- Militaires de carrière servant hors métropole
- Enfants placés dans un internat, un pensionnat. Étudiants logés ailleurs pendant l'année scolaire (sauf les enfants et étudiants placés dans un établissement hors de la métropole, qui doivent être inscrits dans la liste A);
- Enfants placés en nourrice ailleurs;
- Enfants plaçés comme gens de maison, salaries ou apprentis et logés chez leur employeur (ou sur le lieu de leur travail) ;
- Malades en sanatorium, préventorium, aérium
- Viieillards, infirmes ou aliénés placés dans un hospice, une maison de retraite, un asile ou un hôpital psychiatrique;
- Atutres personnes en absence de longue durée (plus de 6 mois).

NE REMPLISSEZ PAS DE BULLETIN INDIVIDUEL POUR LES PERSONNES DE LA LISTE B

(Leurs bulletins seront établis à l'endroit où elles séjournent actuellement)

NOM I DE FAMILLE et prrénom usuel	PARENTÉ OU RELATION avec le chef de ménage 2	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	DÉSIGNATION ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT (ou du logement) où l'intéressé séjourne actuellement
1		Né le : A { Commune :	
2		Né le : A { Commune : Département :	
3		Né le : A { Commune : Département :	
4		Né le : A { Commune : Département :	

•	

CAS DES PERSONNES DE PASSAGE

chez vous auau moment du recensement mais ayant ailleurs leur résidence habituelle. (Parents, amis, voyageurs, etc.)

- 1. N'inscrivez et aucuin cas ces personnes dans les listes A et B ci-dessus;
- 2. Ne remplississez pas de bulletin individuel pour elles.

Toutefois, si ei elles somt absentes de leur résidence habituelle pendant toute la durée des opérations dede recensement et s'il n'y a personne à cette résidence pour répondre

- a. Établissez iz leur builletin individuel (sans les inscrire dans les listes A et B), en mentionnant let leur adresse habituelle dans le cadre réservé à cet effet en bas du verso du
- b. Remettez cz ces bull etins séparément à l'agent recenseur; ils seront adressés à la mairie de leur résiésidence habituelle.

: MON		
Prénom :		
Nė le :		
Comm	une :	
ົ ∫ Départ	ement:	

COMPOSITION ET ÉQUIPEMENT DU LOGEMENT

AVEZ VOUG UNE CUICINES		
AVEZ-VOUS UNE CUISINE?	5 ALIMENTATION EN EAU	7 1
OUI — Quelle est sa surface? moins de 7 m² 1 de 7 à 12 m² 2	Eau courante dans le logement (chauffe-eau individuel ou alimentation collective). Un ou plusieurs postes d'eau chaude (chauffe-eau individuel ou alimentation collective).	
	(robinet ou pompe) tion collective). Eau froide seulement.	
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	 Pas d'eau courante dans le logement, mais poste d'eau à l'intérieur de la maison (au même étage, au demi-étage 	
dans votre logement une installation OUI	 ou à un autre étage). Poste d'eau en dehors de la maison (robinet ou pompe dans la cour, puits, borne-fontaine, etc.). 	
Ne répondez ``OUI '' que si cette installation comprend un évier permettant l'évacuation des eaux	(6) GAZ	
usées.	Les cases 1 et 2 peuvent, le cas échéant, être marquées toutes les deux.	
Indiquez, s'il y a lieu, le nombre de pièces du logement ayant un usage exclusive-	 Logement raccordé à un réseau public de distribution (gaz de ville, gaz naturel, etc.). 	
ment professionnel.	 Utilisation de gaz en bouteille ou en citerne (butane, propane, etc.). 	
Par exemple : bureau d'homme d'affaires, cabinet de médecin ou l'avocat, atelier de tailleur en appartement, etc.).	 Ni raccordement à un réseau public, ni utilisation de gaz en bouteille ou en citerne. 	
NOMBRE DE PIÈCES D'HABITATION	7 INSTALLATIONS SANITAIRES	
non compris la cuisine, ni les pièces à usage exclusivement professionnel. Comptez comme pièces d'habitation les pièces telles que :	Avez-vous une baignoire ou une douche installées avec eau courante et évacuation des eaux usées? Baignoire Douche Ni baignoire, ni douche	
hambre à coucher, salle à manger, salon, salle commune, studio, alle de séjour, etc., quelle que soit leur surface, ainsi que les	CADINITIO DI MICANICEC (IM. C.)	
nambres de domestique et les mansardes habitables.	Situés à l'intérieur du logement avec chasse d'eau Output Brances (WC.) avec chasse d'eau	
e comptez pas comme pièces d'habitation les pièces telles que : lisine, entrée, couloir, salle de bains, penderie, alcôve, WC., landerie, office, etc.	Situés hors du logement mais avec chasse d'eau	
as particulier des pièces indépendantes (par exemple : chambres	réservés à ses seuls occupants sans chasse d'eau • Autres cas	
e domestique séparées du logement proprement dit) :	_	
Comptez ces pièces parmi vos pièces d'habitation si vous en dis- posez vous-même (soit pour y loger un membre de votre ménage : enfant, domestique, etc.; soit comme débarras, etc.).	Pour les maisons individuelles disposant du chauffage central, cochez la case 1.	
Ne les comptez pas si elles sont louées, sous-louées ou prêtées à d'autres personnes. Dans ce dernier cas, elles constituent, au sens du recensement, un logement distinct et leurs occupants	 Chauffage central individuel avec une chaudière propre à votre logement (y compris le chauffage électrique inté- gré et le chauffage par air pulsé). 	
rempliront une feuille de logement distincte.	 Chauffage central collectif (commun à la totalité ou à la plupart des logements de l'immeuble). 	
ÉTES-VOUS :	 Chauffage central collectif (commun à la totalité ou à la plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. 	
	 Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. 	
ÉTES-VOUS : Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes 1 d'accession à la propriété, dont la location-vente).	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE	
ÉTES-VOUS : Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes ☐ 1 d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de ☐ 2	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du Charbon	
Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes 1 d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de 2 travail?	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central individuel (réponse 1 à la Gaz	
ÉTES-VOUS : Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes ☐ 1 d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de ☐ 2 travail? Logé à titre gracieux, par exemple par des parents ?	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central indi- Charbon Mazout (fuel)	
ÉTES-VOUS : Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes ☐ 1 d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de ☐ 2 travail?	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central individuel (réponse 1 à la question précédente) Charbon Mazout (fuel) Gaz Électricité	
ÉTES-VOUS: Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de la travail? Logé à titre gracieux, par exemple par des parents ? (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles opt vendu en viager ou dont elles ont la jouis-sance par usufruit). □ 3	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central individuel (réponse 1 à la question précédente) quel est le combustible (ou la source d'énergiel utilisé? Charbon Mazout (fuel) Gaz Électricité Autres Précisez:	0000
Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de travail? Logé à titre gracieux, par exemple par des parents? (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles opt vendu en viager ou dont elles ont la jouissance par usufruit). Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide?	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central individuel (réponse 1 à la question précédente) quel est le combustible (ou la source d'énergiel utilisé? Charbon Mazout (fuel) Gaz Électricité Autres	
ETES-VOUS: Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de travail? Logé à titre gracieux, par exemple par des parents? (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles opt vendu en viager ou dont elles ont la jouissance par usufruit). Locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé,	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central individuel (réponse 1 à la question précédente) quel est le combustible (ou la source d'énergie) utilisé? Charbon Mazout (fuel) Gaz Électricité Autres Précisez: TÉLÉPHONE	
ÉTES-VOUS: Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes ☐ 1 d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de ☐ 2 travail? Logé à titre gracieux, par exemple par des parents ? (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles opt vendu en viager ou dont elles ont la jouis-sance par usufruit). Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide? ☐ 4 Locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel, d'un garni? ☐ 5	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central individuel (réponse 1 à la question précédente) quel est le combustible (ou la source d'énergiel utilisé? Charbon Mazout (fuel) Gaz Électricité Autres Précisez: TÉLÉPHONE Est-il installé dans le logement? OUI NON OUI NON	
ÉTES-VOUS: Propriétaire de votre logement ou de la maison où se trouve votre logement? (y compris les différentes formes ☐ 1 d'accession à la propriété, dont la location-vente). Logé par votre employeur (à titre gratuit ou onéreux) pour la durée de votre fonction ou de votre contrat de ☐ 2 travail? Logé à titre gracieux, par exemple par des parents ? (y compris le cas des personnes occupant un logement qu'elles opt vendu en viager ou dont elles ont la jouis-sance par usufruit). Locataire ou sous-locataire d'un local loué vide? ☐ 4 Locataire ou sous-locataire d'un local loué meublé, d'une chambre d'hôtel, d'un garni? ☐ 5	Plupart des logements de l'immeuble). Autres modes de chauffage (poêle, cuisinière, radiateur électrique à accumulation, etc.), quel que soit le combustible utilisé. COMBUSTIBLE UTILISÉ POUR LE CHAUFFAGE Si vous disposez du chauffage central individuel (réponse 1 à la question précédente) quel est le combustible (ou la source d'énergiel utilisé? Charbon Mazout (fuel) Gaz Électricité Autres Précisez: OUI TÉLÉPHONE Est-il installé dans le logement? OUI NON	

OL GL IS WC CHL TF

GL IS WC CHL TF V